

Des choix à faire : 12 juin 2014

Certains d'entre vous ont déjà posé la question à l'AEFO : pour quel parti devrions-nous voter aux prochaines élections?

En tant que président d'un syndicat francophone qui représente un nombre important de membres dans le secteur de l'éducation, je ferais preuve de négligence si je ne vous disais pas que la plateforme du Parti conservateur soulève de grandes inquiétudes et peut certainement être perçue comme une attaque contre l'éducation, une menace pour le progrès des élèves et la qualité de l'éducation, particulièrement pour les élèves qui ont des besoins particuliers.

Il faut aussi se rappeler que ce sont les candidates et les candidats qui formeront le parti au pouvoir, et que dans chaque circonscription, il ne s'agira pas seulement de faire un choix selon le parti, mais également selon la valeur des personnes qui cherchent à vous représenter. Par exemple, si votre candidate préférée affiche fièrement sa francophonie, il s'agit là d'un avantage qu'il ne faudrait pas négliger, tant pour son parti que pour l'Ontario français.

D'ici là, je vous recommande de suivre la campagne électorale, de choisir le parti qui répond le mieux à vos convictions, et qui, idéalement, favorise un Ontario fort, où l'éducation, la francophonie, la santé et le syndicalisme sont perçus tels qu'ils devraient l'être : comme des atouts, des réalités essentielles au bien-être et à l'avancement de notre société.

Et même si nos vies sont bien remplies et que nous avons toutes et tous des horaires chargés, je vous invite à exercer votre droit de vote et trouver le temps d'aller voter le 12 juin. Après tout, c'est ce qui compte vraiment : votre voix. Nous avons un pouvoir, celui de décider qui seront les élus et les élus qui prendront les décisions importantes pour notre province.

Le président,



Carol Jolin

Suivez la campagne électorale au www.aefo.on.ca pour vous aider à choisir le parti qui répond le mieux à vos convictions.



SONDAGE

Régime provincial d'avantages sociaux

En ce moment, différents régimes d'avantages sociaux sont prescrits par les conventions collectives des membres. Ce sont les conseils scolaires - donc l'employeur - qui les gèrent. L'AEFO cherche à savoir comment un régime provincial d'avantages sociaux serait plus avantageux pour les membres de l'AEFO.

Jusqu'au 1^{er} juin 2014

Connectez-vous en tant que membre au www.aefo.on.ca.

Vote étudiant



CIVIX, un organisme national qui veut inciter les jeunes à devenir des citoyennes et des citoyens dynamiques, engagés et actifs, et Élections Ontario vous proposent un programme d'élections parallèles pour les élèves qui n'ont pas encore l'âge de voter... juste à temps pour la campagne électorale en Ontario.

Les élèves découvrent le processus démocratique et les plateformes des partis grâce à un apprentissage en classe, à des événements de campagne et à des activités à faire à la maison. Le point culminant du programme est une expérience authentique du vote, à l'école, où les élèves sont appelés à choisir une candidate locale officielle ou un candidat local officiel et à jouer les différents rôles du personnel électoral.

Depuis 2003, plus de 9 000 écoles et quelque 3 millions d'élèves, partout au Canada, ont participé à Vote étudiant. Inscription requise : www.voteetudiant.ca. Une seule inscription par école.

Instituts d'été 2014 – Inscrivez-vous!

Une grande variété d'activités de formation est offerte dans chacune des trois régions de la province de l'Ontario sous forme de formations d'une journée, de camps de deux jours ou de formations faites sur mesure. Dates limites pour s'inscrire : Est – 5 juin; Nord et Sud – 12 juin. Info : www.cforp.ca/pp.

Ressources en éducation

Des ressources en appui à l'éducation en langue française et des liens à des sites Web. Info : www.REDOntario.ca.

AIMEZ NOTRE PAGE

[facebook.com/aefo.on.ca](https://www.facebook.com/aefo.on.ca)

[facebook.com/aefojolin](https://www.facebook.com/aefojolin)

SUIVEZ-NOUS SUR

twitter.com/aefo_on_ca

twitter.com/aefopresidence

[linkedin.com/company/aefo](https://www.linkedin.com/company/aefo)

DÈS AUJOURD'HUI.

Les assemblées annuelles des unités - suite et fin

D'une assemblée annuelle (AA) à l'autre, les préoccupations se suivent, mais ne se ressemblent pas forcément. Il est certain que les grands thèmes – les Négos 2014, les élections provinciales, la Loi concernant la négociation collective dans le système scolaire de l'Ontario, la charge de travail des membres de l'AEFO – ont fait partie des discussions de plusieurs unités. Mais il y a également des préoccupations spécifiques, ou des façons de faire, qui sont propres à chaque unité. C'est ce que cette série d'articles a tenté de mettre en lumière.



La représentation des membres de l'Unité 60A est répartie en « familles d'écoles ». Lors de l'AA, chaque famille d'école était représentée.

Unité 62 – Grand Nord-Ouest catholique

Environ un quart des membres a assisté à l'AA de l'unité. Deux nouvelles conseillères ont été élues : Véronique Morin, conseillère pour l'Ouest, et Pierrette Lachance, conseillère pour l'Est. Parmi les sujets abordés : les élections provinciales et les prochaines négos.

Lors des visites dans les écoles, la présidente, Emilie Brochu, a pu constater que beaucoup de membres étaient épuisés, surtout en région. « Dans certains cas, le personnel enseignant peut enseigner plusieurs niveaux dans la même classe, ce qui peut être très exigeant, en particulier pour le personnel qui débute dans la profession », dit-elle.

Unité 65 – Est catholique

Une soixantaine de membres ont assisté à l'AA, qui a eu lieu le 8 mai à St-Isidore de Prescott. Deux conseillers ont été élus par acclamation : Marc Séguin et Nathalie Richard.

Le président de l'unité, Sylvain Cléroux, termine la première année de son mandat. « L'engagement des membres est solide à l'Unité 65 », dit-il. « Les membres veulent connaître leurs droits ». Lors de l'AA, les membres ont posé de nombreuses questions, notamment au sujet des prochaines négos.



Des membres de l'Unité 65 – Est catholique lors de l'assemblée annuelle.

Unité 60A – Nord-Est catholique

Anne Vinet-Roy a été réélue par acclamation lors de l'AA, qui a eu lieu le 9 mai à Timmins. Au cours de cette année, l'unité a pu, entre autres, changer le statut de la journée pédagogique du 7 mars et faire en sorte que les membres travaillent et soient rémunérés pour cette journée. « Le processus menant à l'entente avec l'employeur a accaparé nos horaires pendant un certain temps, mais le tout s'est bien déroulé », a déclaré Anne Vinet-Roy. « C'est un travail d'équipe dont nous sommes très fiers et qui a été possible grâce à l'appui du bureau provincial. »

Depuis quelques semaines, c'est le processus de dotation qui inquiète les membres, surtout lorsque certains d'entre eux doivent vivre une fermeture d'école.

Unité 63 – Sud-Ouest catholique

Lors de l'AA, qui a eu lieu le 26 avril à Windsor, le président de l'unité, Yves Durocher, a été réélu par acclamation. Les membres du comité exécutif (CE) de l'unité sont dorénavant élus pour une période de deux ans, ce qui donne une stabilité importante pour l'étude de certains dossiers. Parmi les sujets abordés cette année, il faut noter les Négos 2014.

Avant la fin de l'AA, Yves Durocher a pu parler aux membres de la culture des données, où tout doit être mesurable. « Il y a tellement de choses qu'on fait tous les jours et qui ne sont pas mesurables », a-t-il affirmé. « L'obligation de tout mesurer n'est pas un avantage, ni pour le personnel enseignant, ni pour les élèves. »



Des membres de l'Unité 63 au travail lors de l'AA.

Unité 56 – Nord-Est publique

L'AA a eu lieu par appel conférence, la délégation étant répartie entre Hearst, Kapuskasing, New Liskeard, Iroquois Falls, Sturgeon Falls, North Bay et Timmins. Il manque encore deux conseillères ou conseillers au comité exécutif (North Bay et Sturgeon Falls), postes qui devraient être comblés avant la fin juin.

Diane Beauparlant-Turpin, à qui il reste un an à la présidence de son unité, affirme que ses visites dans les lieux de travail donnent souvent lieu à de nombreuses questions de la part des membres quant à leurs droits, leurs inquiétudes face à leurs avantages sociaux, etc. « Moi, ce que j'aime, » dit-elle, « c'est donner un service rapide et efficace. Les membres savent que mon téléphone n'est jamais éteint. »

Unité 203 – Centre psychosocial

Lors de l'AA qui a eu lieu le 8 mai à Ottawa, près de 50 % des membres étaient présents, ce qui est tout à fait habituel pour cette unité. « La proximité des lieux de travail y est peut-être pour beaucoup, mais l'engagement envers leur syndicat a toujours été caractéristique des membres de notre unité » affirme le président, Louis Pelletier, réélu par acclamation à la présidence.

Les membres ont beaucoup parlé du congrès d'orientation 2014. En effet, la nouvelle mission sociale de l'AEFO, qui comprend la santé mentale, touche de très près l'unité du Centre psychosocial. Selon Louis Pelletier : « Pour nos membres, c'est rassurant de voir que la santé mentale est l'une des préoccupations de notre syndicat. »



Des membres de l'Unité 203 à l'écoute pendant l'AA.

Unité 58 – Centre Sud et Sud-Ouest publique

Les Négos 2014 ont fait partie des sujets soulevés lors de l'AA qui a eu lieu le 10 mai à Oakville. Il a également été question de la communication entre l'unité et les membres. « Les membres m'ont donné une liste d'idées pour améliorer la communication », affirme le président de l'Unité 58, Théophile Rwigimba, qui vient de terminer la première année de son mandat. « Parmi celles-ci, je note la création d'une adresse courriel aefo58.ca, continuer à sensibiliser les membres à fournir leur courriel personnel, l'utilisation des médias sociaux et j'en passe. »

Le psychologue et spécialiste de la résilience et des solutions de leadership organisationnelles, Amir Georges Sabongui, avait présenté la veille une conférence sur le thème « Comment briller sous pression tandis que d'autres s'effondrent ». En effet, l'engagement des déléguées syndicales et des délégués syndicaux représente souvent une charge additionnelle de travail.

Les présidences d'unité ont un horaire chargé, qui dépend non seulement du nombre de lieux de travail qu'elles représentent, mais également de la taille du territoire qu'elles desservent, des dossiers des membres, des comités, de la fréquence des rencontres avec l'employeur, des réunions du comité exécutif, des préparations aux Négos 2014... **En Bref** les remercie d'avoir pris le temps de faire un compte rendu de leur assemblée annuelle.



Le coupé du ruban pour inaugurer les nouveaux locaux de l'AEFO lors de la journée anniversaire, le 12 mai 2014. La journée avait commencé par le nettoyage des terrains avoisinants et un BBQ. Le président de l'AEFO, Carol Jolin, tient en main les ciseaux.

Chronique négo

Les mots de la négo

Voici les termes qui seront le plus couramment utilisés lors des Négos 2014.

Agent négociateur : représentant officiel et exclusif des membres d'une unité de négociation.

L'agent négociateur des enseignantes et des enseignants qui travaillent dans les écoles de langue française de l'Ontario est l'AEFO*.

Association d'employeurs : les deux associations qui représentent les conseils scolaires francophones de l'Ontario sont l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACEPO) et l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC).

Avis de négo : un avis écrit donné au gouvernement, indiquant son intention de négocier. Chaque partie à une convention collective peut donner un avis écrit à l'autre partie dans les 90 jours qui précèdent la date de son expiration ou pendant toute autre période de temps énoncée dans la convention. Dans les deux cas, l'AEFO, les associations d'employeurs et le gouvernement doivent se réunir dans les 15 jours après avoir donné l'avis, à moins qu'ils ne s'entendent sur un autre moment.

Convention collective : entente écrite entre un agent négociateur et une association d'employeur, relative aux salaires et aux conditions de travail, conclue pour une période déterminée. Dans le cas de l'entente centrale, les parties à l'entente sont l'AEFO, le gouvernement, et les associations d'employeurs.

Entente de principe : document officiel qui atteste d'une entente entre deux parties.

Les termes de l'entente sont confidentiels jusqu'à la ratification par les deux parties, c'est-à-dire le syndicat et l'employeur.

Négo centrale : négociation entre l'AEFO, le gouvernement, et les agents négociateurs patronaux (associations d'employeurs).

Négo locale : négociation entre l'AEFO et l'employeur.

Offre : proposition que fait l'employeur, en réponse à la requête du syndicat.

Requête : l'ensemble des demandes du syndicat.

Unité de négociation : groupe d'employées et d'employés qui partagent la même convention collective et qui sont au service du même employeur.

Vote de ratification : vote que le syndicat doit organiser pour permettre aux membres de se prononcer sur toute entente de principe.

**L'AEFO est également l'agent négociateur du personnel professionnel, administratif et de soutien du Conseil scolaire catholique Franco-Nord, du personnel du Centre psychosocial d'Ottawa, et du personnel du Lycée Claudel d'Ottawa.*

Quels sont mes droits?

Je suis membre suppléant et je travaille dans plusieurs écoles, pour différents conseils scolaires. Selon moi, je dois protéger les élèves de ma classe s'il y a une urgence dans une école. Que dois-je faire lors d'un « lockdown »?

En tant que membre du personnel enseignant suppléant, il se peut que vous ayez à faire face à un code rouge (certains conseils scolaires utilisent le terme confinement barricadé ou « lockdown »). C'est au conseil scolaire que revient la responsabilité de fournir l'information à ce sujet, et d'assurer la formation de tout le personnel – ce qui inclut le personnel suppléant – au sujet du code rouge. De plus, chaque école doit avoir un plan pour le code rouge, qui identifie clairement les rôles et les responsabilités de tout le personnel.

Pendant un code rouge ou pendant un exercice de code rouge, le personnel d'une école doit pouvoir verrouiller la porte de la salle de classe ou sécuriser l'endroit dans lequel il travaille. Vous devez donc avoir accès à une clé pour la porte.

Pour vous préparer à un code rouge :

- Dès que vous arrivez dans une nouvelle école, assurez-vous d'avoir une clé de la salle de classe. Si vous n'en avez pas, avisez la direction qu'il vous en faut une, dans l'éventualité d'un code rouge.
- Demandez une copie du plan d'urgence qui inclut les procédures pour un code rouge.
- Si la serrure de la porte est défectueuse, avisez la direction que c'est un danger pour la santé et la sécurité. Une serrure de porte défectueuse pourrait rendre inefficace un code rouge.

Pour plus d'information, communiquez avec votre agente ou agent d'unité.